

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 4

Artikel: Nos vieilles cloches : Les Clées
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de notre gaillard une énorme rose en chiffon qui se détachait sur des feuilles resplendissantes comme de l'or.

Bien qu'affamé d'aventures, Giclette ne savait concevoir la vie en dehors du beau Pays de Vaud. Une fois, cependant, fourvoyé par un copain, il franchit la borne pour s'engager dans le Mandement genevois, pendant les moissons. Le second jour déjà, dégoûté de ce pays où l'on dit le « coffi » pour un écové, « pichollette » pour trois décis, une « belue » pour une rebibe et où les poses ne mesurent que trente-six ares, il chercha noise à un type de Dardagny qu'il traita alternativement de mômier et de Savoyard, le provoqua à croche-doigts, puis lui cassa une chaise sur le dos. Il décampa avant que la maréchaussée de la République et canton, quérie par le patron du café, eût le temps d'arriver. Giclette ne respira qu'arrivé à Mies. S'il ne se précipita point sur la terre de son canton pour l'embrasser, comme ces rapatriés qu'on vit pendant la grande guerre, le ton dont il commanda : « Un demi et du meilleur ! » au Café de l'Ecusson vaudois en disait long.

Parfois, cela tourne moins bien que dans le Mandement. Les diaconesses de l'Hôpital cantonal et de Saint-Loup en savent quelque chose. Souvent on leur ramena Giclette, les côtes enfoncées et la mâchoire en marmelade, suite d'une ribotte où il défendit son honneur et ses droits. Mais les bonnes sœurs en ont vu bien d'autres. « Comment, c'est encore vous, Giclette ! Vous aviez pourtant promis de signer et de ne plus recommencer ! » A cela se borne le sermon des bonnes sœurs. Tandis que Giclette, l'œil poché et le nez sanguinolent, honteux et confus, comme un renard qu'une poule aurait pris, se recroqueville sous les confortables couvertures rayées : « Quand même, tout de même, ce Giclette, s'il voulait... »

Il faut de tout pour faire un monde, même le monde des domestiques... H. Lr.

NOS VIELLES CLOCHES LES CLEES

LE temple actuel, construit de 1738 à 1740 d'après les plans de l'architecte Martin, d'Yverdon, est un édifice quelconque sans caractère particulier. C'est dire qu'il vaut tout juste la mention que nous en faisons.

La tour, que l'on prétend plus ancienne, renferme deux cloches, dont l'une, appelée la *grosse* pèse 600 kg.

Sur l'un des côtés, on lit le curieux quatrain suivant :

Au sein des feux ardents je prends toujours naissance.
A Rome, on me baptise et je n'ai pas la foi.
Si on ne me bat pas je garde le silence,
Hélas, sans me pendre, on ne fait rien de moi.

Et sur la face opposée :

Faite par Samuel Treboux fils, fondeur à Vevey, 1839.

Si le premier et les deux derniers vers se comprennent aisément, le second, par contre, reste une énigme. Que vient faire le nom de la Ville Eternelle sur une cloche destinée à un temple protestant ? Nous sommes assez embarrassés de l'expliquer.

L'autre cloche mesure 80 cm. de diamètre sur 67 cm. de hauteur. Dans sa partie supérieure, elle porte, disposée sur une seule ligne, et en minuscules gothiques de 4 cm. de haut, l'inscription que voici :

*je fut faite par etienne anne *: fut marenne dame philiberte dullars en lan mil vccxxxv*

Ce qui signifie que la cloche en question fut fondue en 1535 par un fondeur nommé Etienne Anne ou Aimé et qu'elle eut pour marraine « dame Philiberte Dullars ».

Au-dessous de ce texte se trouve une bande de 2 cm. de largeur ornée de pampres, d'animaux et de volutes alternant avec quatre médaillons rectangulaires dont deux représentent la Vierge et l'Enfant Jésus et les deux autres l'ecce homo¹ ou la Résurrection.

* ou Aimé.

¹ Figure représentant le Christ en Croix, accompagné des instruments de sa Passion.

Le dessin, mal venu à la fonte, ne permet pas de faire une distinction bien exacte entre ces derniers.

D'autre part entre les mots *Dullars* et *en* on remarque un ciboire, parfaitement reconnaissable aux rayons qui l'entourent.

D'où provient cette cloche plus de quatre fois séculaire ? C'est un mystère que nous n'avons pas réussi à élucider. Il est peu probable, en effet, qu'elle ait été fondue pour la commune des Clées, car les noms du fondeur et de la marraine sont inconnus dans la région. On peut supposer, non sans quelque vraisemblance, qu'à une certaine époque, elle fut échangée ou acquise de quelque église Franc-Comtoise. Cependant, à notre connaissance, les archives locales n'ont conservé aucun souvenir d'une transaction de ce genre.

Ajoutons, à titre de renseignement, que cette cloche, intéressante au point de vue artistique, ne figure pas dans la liste des monuments historiques de notre canton.

Articles parus : Montagny s. Yverdon, 3 décembre 1927 ; Noville 6 juin 1925 ; Penthaiz, 5 novembre 1927 ; Renens, 14 avril 1928 ; Vallorbe, 24 septembre 1927 ; Vaulion, 15 octobre 1927 ; Villotte, 25 mars 1925 et 4 décembre 1926 ; Vuitchet, 31 décembre 1922. — Nyon, 5 mai 1924.

La Patrie Suisse. — Quarante magnifiques gravures illustrent le dernier fascicule (No 923, du 18 janvier) de la « Patrie Suisse », aussi intéressant que varié. Ce sont d'abord quatre beaux portraits, celui de l'illustre savant genevois Aimé Pictet, dont on vient de fêter le 70^e anniversaire ; Joseph Raeber, le nouveau directeur du Bureau international de l'Union télégraphique ; Joseph Leclerc, ancien chancelier de l'Etat de Genève, qui vient de mourir, et Charles de Linné, le célèbre botaniste, à l'occasion du 150^e anniversaire de sa naissance. Ce sont ensuite de magnifiques vues du couvent de Rheinau et des modestes et antiques églises de Belmont près Lausanne, et de Villlette sur Cully, que l'on vient de restaurer ; puis une série d'impressionnantes et pittoresques vues du funiculaire aérien d'Engelberg, le premier de ce genre en Suisse. Ajoutez à cela de délicieuses paysages d'hiver (Niremont près de Châtel St-Denis, Pierre du Moëllé, dans les Ormonis), des reproductions d'œuvres d'art (L'homme à la hotte, de Joseph Mussler, le vitrail de Rodolphe Munger et du peintre verrier L. Halter, offert par la ville d'Olten à son président, M. Dietschi) ; la page humoristique d'Evert van Muyden ; la page des sports et celle de la mode. M. P.

SI LES VAUDOIS AVAIENT VU

LE N de nos amis nous a communiqué la très spirituelle pièce de vers que voici, dont la signature nous a tout l'air d'un pseudonyme. Nous espérons que son auteur, qui nous est inconnu, raison pour laquelle nous n'avons pu solliciter son autorisation, ne